

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le SYPREL publie le panorama français 2018 des déchets dangereux

Le SYPREL, Syndicat des professionnels du recyclage, de la valorisation, de la régénération et du traitement des déchets dangereux, publie son panorama annuel français des déchets dangereux pour l'année 2018.

Le panorama ci-joint est la synthèse à l'échelon national des données de la base de déclaration annuelle des rejets (GEREP), analysées et vérifiées par le SYPREL dans le cadre de son observatoire des déchets dangereux mis en place en 2012.

L'observatoire s'inscrit dans la volonté du SYPREL de disposer de données précises, actualisées et fiables concernant la production et le traitement des déchets dangereux en France intégrant les opérations de tri, transit, regroupement, prétraitement. Il apporte ainsi une vision globale de la diversité et de la complémentarité des différents procédés de traitements qui répondent à l'ensemble des besoins.

Dans le cadre de la planification régionale de la gestion des déchets, le panorama constitue un outil statistique fiable et d'une grande utilité car il permet d'identifier précisément pour chaque région administrative :

- Les quantités et les destinations des différents flux de déchets dangereux produits
- Les quantités et les provenances des différents flux de déchets dangereux traités et leur type de traitement.



D'où viennent les déchets dangereux traités dans une région française type

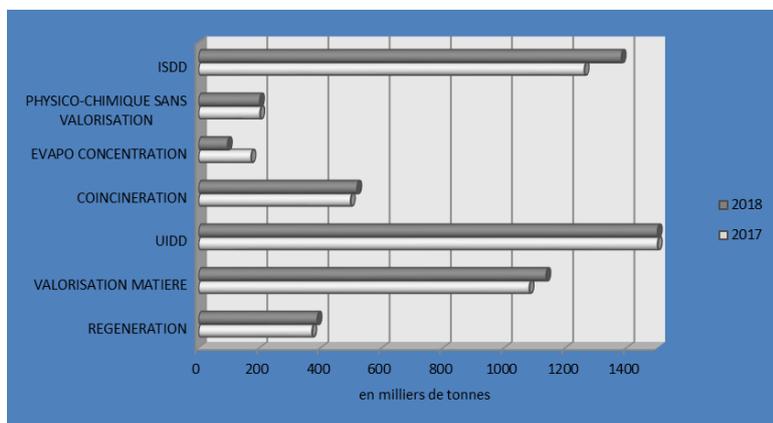


Où vont les déchets dangereux produits dans une région française type

Total déchets dangereux :

Le tonnage total de déchets dangereux traités en France (hors VHU et hors D3E¹) s'élève à **5,9 millions de tonnes**, constant par rapport à 2017.

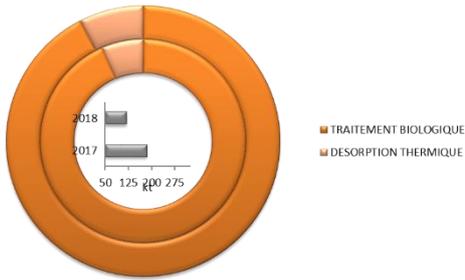
Les tendances entre 2017 et 2018 sont illustrées sur les graphiques suivants.



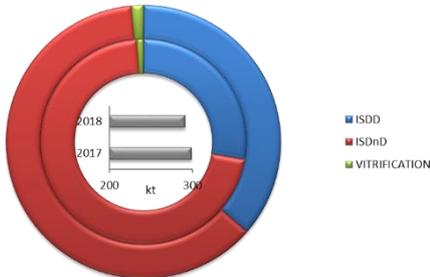
Acronyme utilisés

UIDD : usine d'incinération de déchets dangereux
 UIDnD : usine d'incinération de déchets non dangereux
 ISDD : installation de stockage de déchets dangereux
 ISDnD : installation de stockage de déchets non dangereux

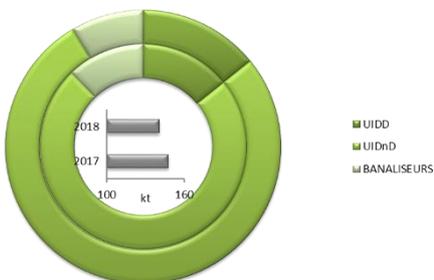
Pour les déchets dangereux hors terres polluées, amiante, DASRI et PCB, on note une stabilité des quantités traitées. La baisse sensible observée sur les traitements physico-chimiques et l'évaporation s'explique du fait que les tonnages en questions sont désormais régénérés ou font l'objet d'autres opérations de valorisation matière, et sont comptabilisés comme tels.



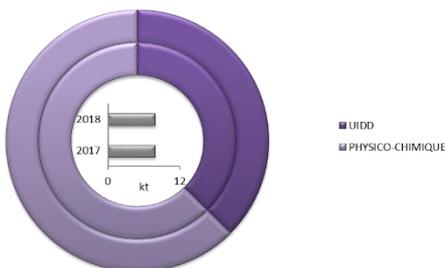
Pour le traitement des terres, la baisse identifiée en 2017 se confirme en 2018. Il est difficile d'en déduire une tendance, dans la mesure où les quantités traitées sont directement proportionnelles aux chantiers réalisés. Le caractère dangereux de ce déchet est de plus en plus soumis à interprétation.



Après plusieurs années d'augmentation, les quantités d'amiante traitées en installation de stockage semblent stabilisées.



Les quantités de DASRI traitées baissent régulièrement. Il ne nous est pas possible de savoir s'il s'agit d'une évolution des pratiques ou d'un meilleur tri à la source. La baisse est plus significative pour la banalisation.



Stabilisation du traitement des PCB en terme de quantité totale, la répartition des modes de traitement reste inchangée par rapport à 2017.

Cercle intérieur : 2017
Cercle extérieur : 2018

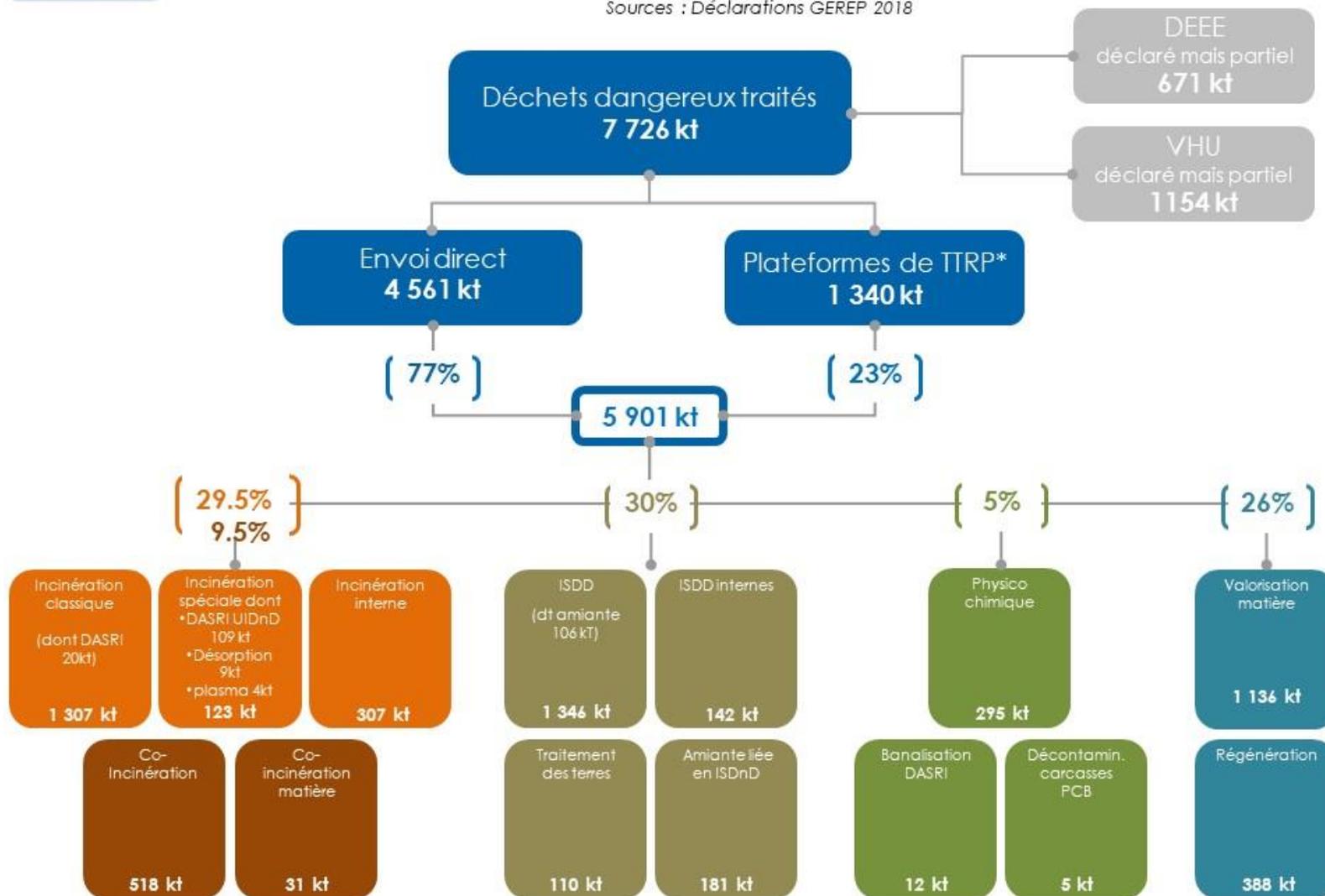
Le SYPREL, Syndicat des Professionnels du Recyclage, de la valorisation, de la régénération et du traitement des Déchets Dangereux, a été fondé en 1976. Il représente aujourd'hui 58 centres de traitement de déchets dangereux situés en France. Rassemblant une capacité totale de traitement et de recyclage de 3,2 millions de tonnes par an. L'objectif du Syprel est de privilégier la protection de l'environnement et de la santé dans l'évolution réglementaire, d'informer le public sur le métier du traitement des déchets dangereux, et de promouvoir la qualité écologique des traitements et du recyclage

Le 05 Février 2020

Contact: Astrid Freynet astrid.freynet@syfred.fr, 01 41 31 41 95, www.syfred.fr

Tonnages de déchets dangereux traités en France en 2018

Sources : Déclarations GEREPE 2018



* TTRP : Tri Transit Regroupement Pré traitement